Document généré via le site de la FEDELIMA - www.fedelima.org - contact@fedelima.org

Chargé(e) de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs

CDI
Date de mise en ligne : **14/05/2018**
Date limite de l'offre : **17/06/2018**
Intitulé du poste : **Chargé(e) de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs**
Région : **Hauts-de-France**
Département : **62 - Pas-de-Calais**
Type de métier : **Action culturelle / Médiation**
Type de contrat : **CDI**
Temps de travail : **Temps plein**
Salaire mensuel brut (en euro) : **Selon grille CCNEAC Groupe 5**
Niveau de rémunération : **Groupe 5 CCNEAC**

9-9bis

Adresse mail de la structure : **info@9-9bis.com**
Adresse : **Chemin du Tordoir CS 50163**
Code postal : **62590**
Ville : **OIGNIES**
Site web : **9-9bis.com**

Description du poste :

Site majeur du bassin minier, classé Monument Historique, le 9-9bis fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet de développement culturel, avec la particularité d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie) pour créer une synergie et faire du 9-9bis un projet culturel fort en région Hauts-de-France. La diffusion et les créations du Métaphone, l'accueil d'artistes en résidence, l'ouverture d'espaces d'accompagnement et de pratiques, la valorisation patrimoniale du site et la mise en œuvre d'actions éducatives contribuent à l'emprise territoriale du 9-9bis et à son rayonnement culturel.

1 | Définition
L'Etablissement public de coopération culturelle dispose d'un budget de 2.7 millions et de 25 collaborateurs.
Engagé aux côtés des artistes amateurs de son territoire, le 9-9bis dispose d'outils favorisant l'évolution des pratiques, l'échange entre pairs et le rayonnement (rendez-vous thématiques, formations, diagnostics, résidences, studios de répétitions et d'enregistrement, espaces de diffusion...).
Sous l'autorité du responsable du pôle « développement culturel », le/la chargé(e) de l'accompagnement artistique devra concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement concourant à la qualification des formations musicales locales et départementales, dans une logique de dynamiques partenariales sur le territoire.
En lien avec le projet global du 9-9bis, le/la « chargé(e) d'accompagnement artistique » créera des passerelles entre les différentes activités de l'établissement (programmation notamment) et les dispositifs qu'il/elle développera.

2 | Description du poste
2.1 Formation / Accompagnement :
En lien avec les acteurs du territoire et des partenaires identifiés, il/elle est le garant de :
– La définition de dispositifs d'accompagnement des musiciens amateurs et leurs déclinaisons opérationnelles
– La définition de dispositifs de diffusion et de valorisation des pratiques amateurs
– La création de dynamiques avec les formations et ressources musicales locales existantes (harmonies, écoles de musique, centre culturels...)
– L'accompagnement de projets associatifs du territoire ayant une vocation structurante dans le champ des musiques actuelles
– La création de temps d'échanges et de convivialité entre les musiciens amateurs et d'autres artistes ou intervenants accueillis au 9-9bis (résidences professionnelles, action culturelle...).

Il/elle met notamment en œuvre :
-Des rencontres, stages, master class et formations thématiques en direction des artistes amateurs
– L'identification de la scène locale (en lien avec le régisseur des studios de répétition) et propose des 1ères parties dans le cadre des spectacles accueillis
– Des temps de rencontres individualisés sous forme de diagnostics.

2.2 Coordination territoriale et structuration des musiques actuelles
Il/elle est le garant de :
– l'évaluation de l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire
– la création de nouvelles dynamique entre acteurs (collectivités, structures associatives, écoles de musiques, centres culturels, privés…), conformément au schéma départemental des enseignements musicaux.

Il/elle met en œuvre :
– La coordination, le suivi et l'évaluation du dispositif « ateliers mutualisés » (interlocuteur des structures, suivi administratif et budgétaire, conventionnement, bilans…)
– Les répétitions et la restitution des groupes des « ateliers mutualisés » dans le cadre du « Grand Baz'art ».

2.3 Informations/ressources :
– Il/elle est le garant de la diffusion d'une information ressource concernant ses activités (ex : newsletter, fiche pratique, fond documentaire…)
– Il/elle alimente une base de données (musiciens, groupes, danseurs, salles, festivals, diffuseurs, producteurs...)
– Il contribue au partage d'expérience et de compétences entre l'équipe du 9-9bis et les artistes amateurs.

Missions secondaires du salarié(e) :
– Il/elle participe à la production des temps forts de l'EPCC (Rutilants, JEP, Fugues sonores) et coordonne la fête de la musique
– Il met en place des collaborations avec ILTV afin de valoriser les artistes amateurs et leurs pratiques (reportages, epk…)
– Il participe aux réseaux régionaux / nationaux en liens avec ses missions.

3 | Profil recherché
3.1 Savoirs : Très bonne connaissance du secteur des musiques actuelles, du fonctionnement des groupes musicaux, des dispositifs de formations et/ou d'accompagnement, maitrise des réseaux professionnels et connaissance des organismes de formations.
3.2 Savoirs faire : concevoir et mettre en place des formations ou projets musicaux qualifiants, développer les partenariats, évaluer les projets artistiques et adapter des dispositifs au regard des attentes, animer des rendez-vous et des réunions, maitriser les outils d'organisation et de gestion.
3.3 Savoir être : écoute, autonomie, rigueur, méthode, ouverture d'esprit, sensibilité musicale, organisation, sens pratique, bienveillance.

4 | Conditions d'accès à l'emploi
4.1 Niveau d'étude : niveau Bac + 3
4.2 Expérience : 3 ans minimum
4.3 Langues étrangères : Anglais
4.4 Divers : Permis B

5 | Conditions de travail
5.1 Type de contrat : CDI de droit privé, temps complet
5.2 Salaire : convention collective CCNEAC, groupe 5 + ancienneté + titres restaurant+ Mutuelle d'entreprise
5.3 Temps de travail : annualisation du temps de travail, base 1547 heures
5.4 Horaires de travail : en fonction des nécessités de service et des plannings établis. Disponibilité occasionnelle en soirée et les week-ends.

6 – Informations relatives à l'offre d'emploi
Date limite de candidature : 17 juin 2018
Merci d'adresser CV et lettre de motivation par mail à :
info@9-9bis.com

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Demailly**
Prénom : **Elodie**
Adresse mail : **info@9-9bis.com**